



Namur, le 1<sup>er</sup> septembre 2023

## **COMMUNIQUE A NOS AFFILIE.E.S**

### **« LAISSEZ-NOUS RESPIRER »**

---

Avant toute chose, votre organisation syndicale vous souhaite une excellente année scolaire.

Bien sûr, nous sommes conscients des difficultés rencontrées au quotidien par les différents personnels. C'est la raison pour laquelle, depuis un an et demi, les organisations syndicales martèlent les mêmes revendications à l'attention des politiques et des employeurs de l'enseignement :

- **Réduction de la taille des classes,**
- **Pas d'évaluation-sanction arbitraire,**
- **Avenir serein de l'enseignement qualifiant, de l'alternance, des CPMS et de l'enseignement supérieur,**
- **Réduction de la charge de travail.**

C'est la même raison qui pousse la CSC-Enseignement à défendre vos intérêts quotidiennement dans tous les lieux de concertation et de négociation. Nous continuerons à œuvrer pour accroître l'attractivité du métier, lutter contre la pénurie, améliorer vos conditions de travail et protéger votre liberté pédagogique.

Cette rentrée 2023-2024 marque le début d'une année importante sur le plan de la démocratie qu'elle soit politique ou sociale. De nombreux scrutins sont à nos portes (élections européennes, mais aussi fédérales, régionales/communautaires, élections communales, élections provinciales et élections sociales). Nos priorités (en ce compris le financement public de la FWB et la fin des enveloppes fermées) seront exprimées dans notre mémorandum.

Plutôt que de se limiter à des constats, tout en conservant sa liberté d'actions et d'expression, la CSC-Enseignement reste une organisation syndicale de propositions en s'impliquant, entre autres dans le groupe de travail relatif à l'après tronc commun, la réflexion sur la taille des classes, la mise en place de cellules de réorientation professionnelle pour celles et ceux qui

perdraient leur fonction suite aux réformes et en exigeant que l'enquête concernant l'objectivation du temps de travail soit menée à terme.

Nous regrettons que les décisions relatives à l'amélioration de la taille des classes (notamment au niveau de l'enseignement maternel) n'aient pas été activées pour cette rentrée. Nous invitons nos mandataires à dénoncer immédiatement tout dépassement des normes. Nous déplorons que l'harmonisation des rythmes annuels ne soit pas plus avancée.

Quant au décret relatif au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels, nous garantissons à l'ensemble de nos affilié.e.s que toute procédure arbitraire fera l'objet d'une analyse et de recours y compris en justice si nécessaire. D'ici 2026, nous avons obtenu du Gouvernement qu'un monitoring de la mise en place du premier volet soit réalisé. Nous serons particulièrement attentifs à la manière dont il sera mis en oeuvre.

Plus que jamais notre slogan « Laissez-nous respirer » reste d'actualité. Il a valeur de préavis de vigilance permanente.

Notre force c'est vous !

Xavier TOUSSAINT  
Président

Roland LAHAYE  
Secrétaire général

